

**La CIF et les personnes
avec autisme qui
deviennent des adultes.**

**Les droits des personnes
autistiques ont été adoptés
comme résolution formelle de
la part du Comité pour les
affaires sociales du
Parlement européen en 1993
et du même Parlement en
mai 1996.**

Droit Numéro 10: Le droit pour les personnes autistiques à une formation en correspondance à leurs aspirations et à un travail significatif sans discrimination ou préjugés; la formation professionnelle et le travail doivent considérer et tenir en compte des capacités et des inclinations individuelles.

**la CIF contre le
Déterminisme.**

La logique des conquérants et la logique des vivants.

Apauvrissement.

ou

Dépasser les frontières.

**Inclusion,
innovation,
enrichissement.**

Il faut comprendre que l'évolution du sujet fait partie d'une co-évolution des sujets.

**L'imposition d'une
réciprocité narcissique
peut appauvrir l'habitat,
ce qui peut rendre
difficile l'évolution de
l'individu.**

Les différents sujets, chacun avec leur complexité, doivent former et habiter dans un unique biotope (milieu offrant des conditions d'habitat relativement stables).

Nous pensons que les attentions qui ont été mises au point pour les sujets avec chacun son autisme puissent enrichir l'habitat – biotope – commun à chaque sujet. Et que ça puisse bénéficier aux sujets qui ne sont atteints d'autisme, mais qui sont quand même en difficulté, et dont le nombre est en augmentation.